



ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE
DE LA FRANCOPHONIE

RAPPORT D'ACTIVITE

**Présenté par Dr Omar Ndoye
Coordonnateur, Sénégal**

**Responsable
RESEAU PARLEMENTAIRE DE LUTTE CONTRE LE VIH/SIDA**

*** * ***

Casablanca, 27 mars 2010

**Rapport du Responsable du Réseau parlementaire de lutte contre le
VIH/SIDA
Casablanca – 27 mars 2010**

Monsieur le Président de la commission,

Mesdames et messieurs les coordonnateurs du Réseau parlementaires de lutte contre le VIH/SIDA,

Chers collègues parlementaires.

Mesdames et Messieurs les représentants d'ONUSIDA,

(autres dignitaires)

Avant toute chose, je veux remercier sincèrement deux sections de l'APF sans la collaboration desquelles nous ne serions pas ici aujourd'hui : en premier lieu, la section béninoise, qui, après avoir accepté de recevoir le Réseau une première fois à l'automne 2009 et une seconde fois en février 2010, a accepté de sursoir à son invitation afin de permettre aux parlementaires de se réunir à Casablanca en marge de la 5^e Conférence francophone sur le VIH/SIDA. Je veux également remercier la section marocaine d'avoir accepté que nous nous réunissions sur son territoire. Ces deux concours ont permis aux parlementaires, pour lesquels il est possible et loisible, de n'effectuer qu'un seul déplacement et d'assister et à la réunion du Réseau et à la 5^e Conférence francophone sur le VIH/SIDA.

Je veux également exprimer ma gratitude à nos collaborateurs d'ONUSIDA, sans la générosité desquels cette réunion n'aurait certes pas été possible. Je veux d'une manière particulière, souligner la coopération de Mme Hind El Hajji, de M. Joy Backory et de M. Patrick Eba, qui n'ont pas ménagé leurs efforts pour assister Mme Lafrance dans son travail de coordination de cette réunion.

Enfin, j'entends joindre ma voix encore une fois à celle de notre président, afin de congratuler Mme Hakima Himmich et son équipe pour l'organisation de cette 5^e Conférence francophone sur le VIH/SIDA qui se tient pour la première fois en terre africaine et pour avoir pris de son temps précieux pour venir inaugurer nos travaux et nous faire part des stratégies de son pays dans la lutte contre le VIH/SIDA.

Mon rapport sera divisé en trois parties : la première portera sur les suivis de la dernière réunion du Réseau, la seconde sur les activités qui ont pris place au cours de la période et enfin, et c'est sur cela que j'entends mettre l'accent, sur la collaboration qui s'amorce entre ONUSIDA et la Francophonie et dans laquelle le Réseau est appelé à jouer un rôle clé.

Suivi des activités du Réseau



Résolution du Réseau

On se souviendra que lors de sa dernière réunion, le Réseau avait adopté quatre résolutions. Or, lors de la réunion de la CECAC en juillet, ces quatre résolutions ont été fondues en une, qui a été entérinée par la commission, présentée et avalisée par l'Assemblée plénière de l'APF. Pour mémoire, je rappelle que cette résolution recommande le renforcement des mesures de prévention, particulièrement auprès des groupes à risque et des personnes vulnérables, l'adoption de cadres juridiques favorables à la réponse au VIH/SIDA et le rejet des approches coercitives, l'accès gratuit au antirétroviraux et aux soins pour les malades, la mise en œuvre des mécanismes prévus par les accords de l'OMC sur les brevets de médicaments et notamment les licences obligatoires, l'affectation de ressources suffisantes aux pays africains et asiatiques par les pays développés et les organismes bilatéraux et multinationaux, et ce, malgré la crise financière, ainsi que l'institution d'un fonds national VIH/SIDA dans chaque pays, et enfin, la concertation des efforts de toutes les instances de la Francophonie et d'organisations tels l'ONUSIDA, ses cosponsors et le Forum parlementaire européen. De plus, et c'est primordial, la résolution réaffirme que sans lutte plus résolue et efficiente contre la pauvreté et les processus de paupérisation, les résultats de la lutte contre le VIH/SIDA resteront fragiles et ne s'inscriront pas suffisamment dans une perspective de développement durable et solidaire.

Mise en ligne des législations

À Bamako, les parlementaires avaient réclamé la mise en ligne des législations de la Francophonie relatives au VIH/SIDA. Le 12 juin 2009, un envoi a été fait auprès des sections leur demandant de nous transmettre ces documents. Nous avons reçu des réponses des sections suivantes : Burkina Faso, Tunisie, Canada-Québec, Monaco, Tchad, Val d'Aoste, Laos.

Plusieurs problèmes se posent relativement à ce sujet : d'une part, les réponses sont peu nombreuses, mais surtout, d'autre part, elles sont très disparates. Alors que certains états, tels le Burkina Faso et le Tchad, ont adopté une loi claire sur le VIH/SIDA, pour plusieurs autres pays, les mesures publiques relatives au VIH/SIDA sont incluses dans des législations génériques qu'il est impossible de mettre en ligne, notamment en raison du fait que nous ne disposons pas des ressources humaines compétentes pour nous effectuer ce genre de travail avec un minimum de certitude. Enfin, et je ne dis pas que c'est le cas pour les pays qui nous ont envoyé leur réponse, mais certains États pourraient disposer de législations qui ne répondent pas aux critères des droits de l'Homme et nous ne voulons pas afficher des législations qui contreviendraient aux principes de l'égalité et au respect des minorités sur le site WEB de l'APF. Aussi, avec votre accord, je remettrais cette question au Secrétariat pour étude et propositions, peut-être ce sujet pourrait-il être développé dans le cadre de la future entente à intervenir entre l'APF et ONUSIDA, organisation qui dispose des ressources humaines compétentes en la matière.

Médailles de l'ordre de la pléiade



A Bamako, le Réseau avait proposé de remettre une médaille de l'Ordre de la pléiade à quatre personnalités du Mali qui ont consenti des efforts importants, soit aux personnalités suivantes :

L'Honorable Dr. Abdramane SYLLA, Député, 6^e Vice-président de l'Assemblée nationale, Président de la Section malienne de l'APF ;

Monsieur Malik SENE, Directeur exécutif de Haut Conseil National de Lutte contre le SIDA ;

Dr. Aliou SYLLA, Coordonnateur de la Cellule Sectorielle de Lutte contre le SIDA, Ministère de la Santé ;

Dr. Dembelé Bintou KEITA, Directrice, ARCAD SIDA.

Cela a été fait lors d'un séminaire de l'APF, tenu à Bamako, les 23 et 24 septembre dernier.

Revue de presse

Le Réseau à Bamako avait voté une résolution requérant du Secrétariat qu'il collabore avec ONUSIDA dans l'objectif de nous fournir une revue de presse en vue de nous assister dans notre action de veille des droits de la personne relativement à la pandémie.

Le webmestre du Secrétariat a produit à ce jour deux revues de presse : une première couvrant la période de janvier à octobre 2009, et une seconde, envoyée avec les documents relatifs à cette réunion, couvrant la période du quatrième trimestre 2009. Cette revue de presse dépasse largement le cadre de la résolution adoptée à Bamako puisqu'en cours de compilation, le webmestre a mis la main sur des informations qui lui semblaient pertinentes et qu'il n'a pas voulu rejeter sans notre aval.

Nous aurons un point à l'ordre du jour afin de traiter de ce sujet et recevoir vos commentaires.

Autres activités

Mise à jour de la liste des coordonnateurs du Réseau

La liste des coordonnateurs du Réseau a été mise à jour avec l'aimable collaboration de notre Secrétaire général parlementaires, M. Jacques Legendre, qui a envoyé une lettre à toutes les sections leur demandant de nommer leur coordonnateur, conformément au règlement du Réseau.

Aujourd'hui, selon nos données, les sections suivantes sont inscrites au Réseau : Andorre, Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Cameroun, République démocratique du Congo, Gabon, Guinée Bissau, Luxembourg, Mali, Roumanie, Sénégal, Tchad, Togo, Tunisie, Val d'Aoste, Communauté française de Belgique, France, Maroc, Macédoine, Centrafrique, Cap Vert et Monaco. Certains autres pays en font également partie, mais sont pour le moment suspendus par l'APF.



Nous travaillons à obtenir l'adhésion d'autres membres de l'APF. Au cours des mois à venir, peut-être notamment en raison du protocole d'accord qui est en négociation avec ONUSIDA et du travail que nous réaliserons, les autres sections reconsidéreront leur position et choisiront de rejoindre le Réseau.

Communiqué Journée mondiale contre le VIH/SIDA

L'APF a émis un communiqué pour souligner la Journée internationale de lutte contre le VIH/SIDA. Dans ce texte, elle invitait les parlements francophones à redoubler d'efforts afin de limiter la pandémie et d'en atténuer les effets dramatiques pour les populations de l'espace francophone. L'Assemblée rappelait également sa résolution adoptée en juillet et faisait état des travaux du Réseau sur l'éducation affective des jeunes comme outil de lutte contre le VIH/SIDA et sur la pénurie du personnel médical dans les espaces les plus touchés par la pandémie. Ce communiqué a été repris par plusieurs médias.

Protocole d'entente APF/ONUSIDA

En juillet dernier, en réponse à une question de notre ami et collègue du Burkina Faso, M. Salvador Yaméogo, le Secrétaire général de la Francophonie, SEM Abdou Diouf, avait salué le travail du Réseau, rappelant que c'est à notre initiative qu'il avait pris la plume pour demander au Président français Nicolas Sarkozy et au Premier ministre canadien Stephen Harper, d'intervenir au G-8 en faveur d'une majoration des contributions au Fonds mondial de lutte contre le SIDA, le paludisme et la malaria.

Il avait ajouté que la Francophonie s'était mobilisée afin de s'assurer qu'un citoyen francophone, en l'occurrence le malien Michel Sidibé, soit nommé directeur exécutif d'ONUSIDA et il avait souligné que la première visite officielle de ce dernier avait été réservée à notre Secrétaire général Abdou Diouf.

Ensuite, les fonctionnaires des deux organisations, l'OIF et ONUSIDA, ont afin d'élaborer un protocole dans l'objectif, selon le Secrétaire général de la Francophonie, et je cite *d'aider la Francophonie à mieux intervenir en matière de lutte contre le SIDA dans l'espace francophone*, fin de la citation.

Aussi, le 15 décembre dernier, l'OIF et l'ONUSIDA ont, devant les caméras, signé cet Accord-cadre par lequel les deux parties s'engagent, notamment, et je cite : *dans le cadre de leur action concertée (...) à favoriser le plaidoyer politique, l'assistance technique et la mobilisation de ressources financières et promouvoir l'expertise francophone sud-sud et nord-sud, les valeurs de la Francophonie ainsi que les droits humains*. L'Accord propose également que les quatre opérateurs de la Francophonie et l'APF concluent, concurremment, leur propre entente avec ONUSIDA.



Il est important de rappeler que l'accord négocié entre ces deux parties, s'appuie sur les quatre résolutions adoptées à ce jour par l'APF : elles y sont citées toutes les quatre dans le préambule de l'Accord et sont également annexées à l'Accord.

Voilà le cadre global dans lequel s'inscrit la collaboration de l'APF avec ONUSIDA. En janvier, lors de sa réunion à N'Ndjamena, le Bureau de l'APF a donné au Secrétariat général de l'APF, le mandat de négocier un protocole d'entente avec ONUSIDA.

Nous reviendrons sur le sujet ultérieurement, notamment en vue de recueillir vos commentaires sur le document de travail qui vous a été soumis. Pour l'heure, je veux simplement souligner qu'en raison de cette collaboration avec ONUSIDA qui s'intensifie et se formalise, en raison de la volonté exprimée d'ONUSIDA de se rapprocher de la Francophonie et de ses instances dans l'objectif de rehausser le niveau d'efficacité de nos efforts respectifs, j'en viens à la conclusion que nos travaux en tireront une impulsion nouvelle qui ne peut que nous être bénéfiques au regard des objectifs que nous poursuivons.

Enfin, avant de terminer, je voudrais remercier notre conseillère Christine Lafrance, pour son travail dans l'organisation de cette session. C'est une première pour notre conseillère, qui effectue ce travail pour la première fois et qui n'a pas hésité à prendre le risque d'organiser une réunion en dehors des sentiers battus, c'est-à-dire sans l'assistance de la section marocaine, qui reçoit une autre commission de l'APF, à Marrakech. Sa principale préoccupation a été de permettre aux parlementaires de tirer le maximum de leur déplacement à Casablanca, qui héberge, à compter de demain, la 5^e Conférence francophone sur le VIH/SIDA et ainsi nous éviter deux déplacements.

Je vous remercie pour votre attention.

